

**Le Directeur de l'Enseignement
de la Religion à l'École**

aux

Enseignants de religion catholique
des collèges et lycées publics d'Alsace

Strasbourg, le 8 septembre 2011

Références :
AP/JM/11-38**Objet :** Session de formation des professeurs de religion de l'enseignement public en Alsace

Chers collègues,

Affaire suivie par :
Joëlle MEUNIER
Tél. : 03 88 21 11 86

Après les premiers jours de la rentrée, nous vous informons des dates et du lieu de la prochaine session de formation des enseignants de religion des collèges et des lycées publics d'Alsace. Nous vivrons une grande première : cette formation sera commune aux Professeurs de religion et aux Intervenants de religion (IDR).

Cette session a pour thème :

« Enseigner les religions à l'école en Europe »

Elle se tiendra :

le **mercredi 19 octobre** 2011 de **8 h 30 à 17 h 00** et le **jeudi 20 octobre** 2011 de **8 h 30 à 16 h 30**
à l'**Espace des Tisserands**Rue du Maréchal Foch 67730 **CHÂTENOIS** (près de l'école et du collège)
Tél. : 03 88 82 02 74 (mairie de Châtenois)

Le programme général de cette session porte sur une approche comparée des finalités, des contenus et des pédagogies de l'enseignement des religions dans les écoles d'Europe. L'enseignement de la religion catholique en Alsace s'en trouve mieux défini et contextualisé.

Les grandes lignes du programme**Mercredi 19 octobre :** avec le Professeur Jean-Paul WILLAIME**Quatre exposés suivis de questions :**

- Les dispositifs nationaux de l'enseignement religieux en Europe
- Les défis auxquels les différents modèles nationaux d'enseignement religieux sont confrontés
- Les recommandations européennes
- Les problèmes épistémologiques et méthodologiques de l'approche du religieux à l'école : la notion de « faits religieux »

de 17 h 30 à 18 h 30 : **Temps convivial** avec Monseigneur Christian Kratz**Jeudi 20 octobre :***matinée :***Enseigner les religions en Europe : regards croisés européens**

Trois séries de communications sur l'enseignement des religions en Allemagne, Belgique, Italie, Norvège, Pologne, Roumanie, Suisse

*après-midi :***Enseigner les religions en Alsace**

- **Conférence** d'André PACHOD, directeur et maître de conférences en sciences de l'éducation : « Enseigner les religions en Alsace : entre héritage et avenir, des défis à relever »
- **Table-ronde-débat** « Enseigner les religions en Alsace : situations, perspectives, ouvertures », animée par Olivier RICHARD-MOLARD, collaborateur de Cabinet auprès du Président du Conseil Régional d'Alsace, avec la participation d'experts européens
- **Conclusions** de la session par Monseigneur Christian KRATZ

Cette session est essentielle pour nous enrichir d'autres manières de voir et d'enseigner les religions à l'école. Elle constitue un temps important dans notre démarche de refonte des programmes et des curricula de formation de la religion du CP à la Terminale.

Soyez assuré(e)s que le Service vous accompagne dans vos réalités, vos enjeux et vos défis.

Le Directeur du Service diocésain
de l'Enseignement et de la Catéchèse



André PACHOD

INFORMATIONS PRATIQUES
Destinataires : PDR

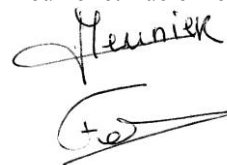
- La session académique 2011 aura lieu les **19 et 20 octobre 2011 à Châtenois**. Vu la thématique traitée, cette session est également ouverte aux IDR.

ÉTAPES A SUIVRE

1. Présentation du présent courrier à votre chef d'établissement pour l'avertir de cette session.
 2. Accord (ou non) d'une décharge de cours par votre chef d'établissement.
 3. Inscription à la session auprès du SDEC.
 4. Le SDEC communique les inscriptions au Rectorat pour obtention de votre ordre de mission.
 5. Réception de votre ordre de mission via l'établissement.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à **la totalité de ces 2 journées et dans l'intégralité des horaires**.
 - L'Archevêché de Strasbourg et le Service participent aux frais de montage et de réalisation de ces journées d'études (dossier, déjeuners, temps convivial).
 - Les frais d'inscription à ces journées s'élèvent à 15 euros par participant (déjeuners des deux jours compris).
 - Le règlement de ces frais de participation par chèque à l'ordre du SDEC valide l'inscription. L'inscription s'effectue en ligne sous le lien suivant : <http://doodle.com/bpdx5t6agfy7f7i> avant le **jeudi 29 septembre 2011**, délai de rigueur.
 - Le Service ne s'occupe par directement des questions d'hébergement. Le site vous fournit diverses informations pour le logement.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier et Lucienne Fritsch,



Secrétaires du Service Diocésain
de l'Enseignement et de la Catéchèse